



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tableaux

Question écrite n° 122585

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la préservation des oeuvres picturales françaises. En effet, des tableaux classés « trésor national » sont achetés chaque année en vue de compléter des collections étrangères. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui faire connaître les mesures susceptibles d'être mises en oeuvre, y compris en faisant appel aux dons des particuliers, afin de protéger cette part du patrimoine culturel national.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122585

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2007, page 4029